







# DES SOLUTIONS POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSOCIATIONS

## ABELIUM COLLECTIVITES

4, rue du Clos de l'Ouche - 35730 PLEURTUIT Tél. 0825 281 825

Mail: commercial@abelium-collectivites.fr Support technique: www.standard.abelium-collectivites.fr

www.abelium-collectivites.fr

Coordonnées de Livraison

CDC LA PETITE CAMARGUE

145, Avenue de la Condamine

30600 VAUVERT

Coordonnées de Facturation

CDC LA PETITE CAMARGUE

145, Avenue de la Condamine

30600 VAUVERT

N° SIRET: 24300059300034

I DOM:	v	-4	"	^
0	ı		а	-

NUMERO	DATE	PAGE		
OFF035630	03/12/2024	Page 1 / 2		

Affaire gérée par Frédéric SANCHIS

#### OFFRE:

Ajout du Module Jeudemo sur la base DOMINO'Web 2 pour la gestion des prets avec interface dans LASIDO sans licences cupalómontaire

REFERENCE	DESIGNATION	P.U. H.T.	QTE	MT€HT	MT € TVA	MT € TTC
	Ajout du Module Jeudemo sur la base DOMINO'Web 2 existante pour la gestion des prets concernant l'école de musique sans licences supplémentaires.					
	LOGICIEL					
LO.AB.JEU	Accès module Bibliothèques, Ludothèques, Médiathèques - Jeudemo	0,00	1	0,00	0,00	
	AUDIT ET PARAMETRAGE					
AU.DJ.DIST.T	Demi-Journée d'Audit et paramétrage en visioconférence Prestation réalisée à distance.	325,00	1	325,00	65,00	390,00
INST.BO.DJ	Demi-Journée de paramétrage en Back Office Réalisation des paramétrages recencés lors de l'audit.	325,00	1	325,00	65,00	390,00
	SOUS TOTAL PARAMETRAGE:			650,00		

FORMATION



Aux termes de la loi du 3 juillet 1985, la Société ABELIUM reste propriétaire des matériels jusqu'au complet paiement du prix de vente par le CLIENT, et ce, pour toutes les ventes présentes et futures.

A défaut de paiement total ou partiel, la Société ABELIUM est en droit, sans formalités préalables et indépendamment de toute action judiciaire, d'exiger du CLIENT, sans que celui-ci puisse s'y opposer, et à ses frais, la restitution du matériel.

Notre créance est immédiatement exigible de plein droit sans formalités judiciaires, le bénéfice de la loi du 12 mai 1980 et de la loi du 3 juillet 1985 (transfert de propriété) demeure maintenue, et le retard de tout réglement produira un intérêt de 1,5 % par mois, à la charge du client, applicable à compter de la date de facture et sur sa totalité

ID: 030-243000593-20250217-DEC2025\_02\_18-CC







## DES SOLUTIONS POUR LES COLLECTIVITÉS ET LES ASSOCIATIONS

## ABELIUM COLLECTIVITES

4. rue du Clos de l'Ouche - 35730 PLEURTUIT Tél. 0825 281 825

Mail: commercial@abelium-collectivites.fr Support technique www.standard.abelium-collectivites.fr

www.abelium-collectivites.fr

Coordonnées de Livraison

CDC LA PETITE CAMARGUE

145. Avenue de la Condamine

30600 VAUVERT

Coordonnées de Facturation CDC LA PETITE CAMARGUE

145, Avenue de la Condamine

30600 VAUVERT

N° SIRET: 24300059300034

-8	•			е

NUMERO	DATE	PAGE		
OFF035630	03/12/2024	Page 2 / 2		

Affaire gérée par Frédéric SANCHIS

### OFFRE:

Ajout du Module Jeudemo sur la base DOMINO'Web 2 pour la gestion des prets avec interface dans LASIDO sans licences

REFERENCE	DESIGNATION	P.U. H.T.	QTE	MT€HT	MT € TVA	MT € TTC
TITRE.FORM	Formation pointage - Visioconférence N° de référencement QUALIOPI : CPS RNCQ 1929	325,00	1	325,00		325,0
	Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53351209735 auprès du préfet de la région de BRETAGNE. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.					
	Prérequis : aucun					
	Formation nette de TVA. 6 stagiaires maximum					
	OBJECTIF:  Mettre à disposition des utilisateurs une solution stable et en parfaite adéquation avec l'ensemble des spécificités de la structure.  Accompagner les utilisateurs dans leur montée en compétence et dans l'appropriation de l'outil.					
	PROGRAMME : Une sesssion = 1 demi-journée = 3 heures 1ère demi-journée : Être capable de pointer l'entrée et la sortie de l'enfant afin de calculer sa présence dans l'établissement.					
	ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES: Pour toute inscription de personnes en situation de handicap, il convient de nous prévenir de manière à étudier l'aménagement de la formation. Le référent handicap est Mme Vanessa DARCOURT - vanessa.darcourt@abelium-collectivites.fr - 09 72 39 42 18					
	MAINTENANCE ET HEBERGEMENT ANNUEL					
MAINT.MAINT	Les termes des contrats en cours restent inchangés	0.00	1	0,00	0.00	



Aux termes de la loi du 3 juillet 1985, la Société ABELIUM reste propriétaire des matériels jusqu'au complet paiement du prix de vente par le CLIENT, et ce, pour toutes les ventes présentes et futures.

A défaut de paiement total ou partiel, la Société ABELIUM est en droit, sans formalités préalables et indépendamment de toute action judiciaire, d'exiger du CLIENT, sans que celui-ci puisse s'y opposer, et à ses frais, la restitution du matériel,

Notre créance est immédiatement exigible de plein droit sans formalités judiciaires, le bénéfice de la loi du 12 mai 1980 et de la loi du 3 juillet 1985 (transfert de propriété) demeure maintenue, et le retard de tout règlement produira un intérêt de 1,5 % par mois, à la charge du client, applicable à compter de la date de facture et sur sa totalité.

#### CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Envoyé en préfecture le 18/02/2025

Recu en préfecture le 18/02/2025

Publié le 18/02/2025

ID: 030-243000593-20250217-DEC2025\_02\_18-CC

#### Objet:

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à toute vente de produits, prestations et concessions de licence d'utilisation de logiciels par ABELIUM-COLLECTIVITES. Toute commande ferme et acceptée par le client implique son adhésion sans réserve aux présentes conditions générales.

#### Droit d'utilisation des logiciels ABELIUM COLLECTIVITES :

L'utilisateur bénéficie d'une concession de droit d'usage non cessible, non exclusif pour ses propres besoins. La licence est limitée au droit de mise en œuvre sur un matériel donné conforme aux prestations réalisées par ABELIUM COLLECTIVITES sur le site déployé ou par un nombre d'accès défini, comme indiqué sur le contrat de vente. Toute modification doit être signalée à ABELIUM COLLECTIVITES.

Les logiciels ABELIUM COLLECTIVITES sont protégés par la législation en termes de droit d'auteur. A ce titre, ils ne peuvent être copiés ou modifiés sans le consentement express d'ABELIUM COLLECTIVITES.

Cependant, pour des raisons de sauvegarde, le client peut en réaliser une copie ou transférer le logiciel vers un disque dur, sous réserve de conserver l'original. Les logiciels ABELIUM COLLECTIVITES ne sont ni repris ni échangés. Ils ne peuvent être loués, revendus ou transmis à autrui.

#### Réserve de propriété :

ABELIUM COLLECTIVITES demeure propriétaire des matériels et supports vendus jusqu'au paiement intégral du prix prévu en principal et accessoire et intérêts de retard.

#### Logiciels ABELIUM COLLECTIVITES:

ABELIUM COLLECTIVITES installe ses logiciels dans leur version la plus récente. Afin de bénéficier des versions évolutives, correctives et réglementaires, le client doit souscrire un contrat de maintenance. Il convient au client de s'assurer de la conformité de son matériel, le client ne pouvant demander à ABELIUM COLLECTIVITES de modifier ses logiciels à cause de matériels non conformes. ABELIUM COLLECTIVITES ne saurait être tenu responsable des dysfonctionnements du matériel des clients ou du paramétrage des réseaux de ces derniers.

#### La Formation:

La formation aux logiciels ABELIUM COLLECTIVITES permet au client une utilisation dans de bonnes conditions et en conformité à ses attentes. La responsabilité d'ABELIUM COLLECTIVITES ne saurait être engagée chez un client n'ayant pas reçu la formation recommandée. Le client s'engage à utiliser les logiciels dans les 2 semaines qui suivent la formation afin de ne pas perdre les acquis de celle-ci. La formation ne comprend pas une formation de base sur l'environnement Windows, Mac, Linux ou Android. Le réseau et le matériel doivent être en parfait état de fonctionnement avant tout début de session de formation.

En cas de désistement/annulation de formation, un délai de 10 jours doit être respecté. A défaut, le client sera tenu de régler une indemnité forfaitaire correspondant au montant toutes taxes comprises (TTC) de la facturation contractuellement due pour la formation. Dans cette hypothèse, le client ne pourra prétendre à une convention de formation destinée à un OPCA.

#### Effectivité des commandes de prestations d'accompagnement :

Pour toute commande de prestation d'accompagnement (formation, suivi ou autre) donnant lieu à une rémunération à l'unité après service fait, qu'elle soit prévue par le contrat initialement conclu ou dans le cadre d'une prestation optionnelle ou complémentaire effectivement commandée par le client, le client s'engage à en planifier l'exécution dans le délai d'un an suivant la date de sa régularisation ou de sa notification à ABELIUM COLLECTIVITES.

A défaut, et sauf le cas où l'absence de réalisation de la prestation dans le délai susvisé serait imputable à ABELIUM COLLECTIVITES, le client sera tenu de régler une indemnité forfaitaire correspondant à 40% du montant toutes taxes comprises (TTC) de la prestation. La planification des prestations d'accompagnement au sens du premier alinéa du présent article doit être entendue selon des modalités et dans des délais raisonnables, c'est-à-dire au minimum :

- par la proposition à ABELIUM COLLECTIVITES d'au moins trois dates pour arrêter d'un commun accord la date de réalisation de la prestation,
- cette proposition devant intervenir au plus tard 21 jours avant l'échéance d'un an prèvue au premier alinéa.

## Droit applicable et compétence :

Le présent contrat est régi par le droit français. En cas de litige, celui-ci sera soumis à la compétence exclusive des juridictions de Saint-Malo si le contrat est régi par le droit privé, et à la compétence du tribunal administratif de Rennes s'il est régi par le droit public.

Envoyé en préfecture le 18/02/2025 Reçu en préfecture le 18/02/2025 52LG

ID: 030-243000593-20250217-DEC2025\_02\_18-CC